



PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE

# Agents chimiques et Santé au Travail : Le constat des médecins du travail

Docteur Martine LEONARD  
Docteur Magdeleine BROM  
Médecins Inspecteurs Régionaux du Travail  
DIRECCTE Lorraine et Alsace

Prévention et Gestion des Risques professionnels  
CRAM Alsace-Moselle

8 octobre 2010

# Agents chimiques et Santé au Travail: Le constat des médecins du travail

- Etat des lieux:
  - Données chiffrées disponibles
  - Voies de pénétration...
- Action du médecin du travail:
  - Action en milieu du travail
  - Surveillance médicale
- Enjeu de Santé au travail mais aussi de Santé Publique et Environnementale
  - PST 2 et PRST,
  - PNSE et PRSE,
  - PRS

# Agents chimiques et Santé au Travail: Le constat des médecins du travail

- Etat des lieux:
  - Données chiffrées disponibles: données d'exposition et données sur les pathologies



# SUMER 2003

**Au niveau national, pour une population de 17,5 millions de salariés :**

- **7 millions des salariés exposés à un produit chimique (4 millions en 1994)**  
38 % des salariés (33.8 % en 1994)  
soit une augmentation de 3%
- **Accroissement de la multi-exposition**
- **2,37 millions des salariés exposés à un ou plusieurs cancérogènes**  
soit 13.5 % des salariés

# Exposition à au moins un produit chimique

Effectifs SUMER pondérés exposés

3 759 400

Estimation des salariés lorrains exposés

Tous secteurs d'activité confondus

147 110

Toutes catégories socio-professionnelles confondues

143 070

Proportion de salariés SUMER exposés

24,5 %

Estimation de la proportion de salariés lorrains exposés en %

Tous secteurs d'activité confondus

27,6 %

Toutes catégories socio-professionnelles confondues

25,8 %

# Exposition à au moins un produit cancérogène

Effectifs SUMER  
pondérés exposés

2 113 580

Estimation des salariés  
lorrains exposés

Tous secteurs d'activité  
confondus

83 870

Toutes catégories socio-  
professionnelles confondues

81 950

Proportion de  
salariés SUMER  
exposés

13,8 %

Estimation de la proportion de  
salariés lorrains exposés en %

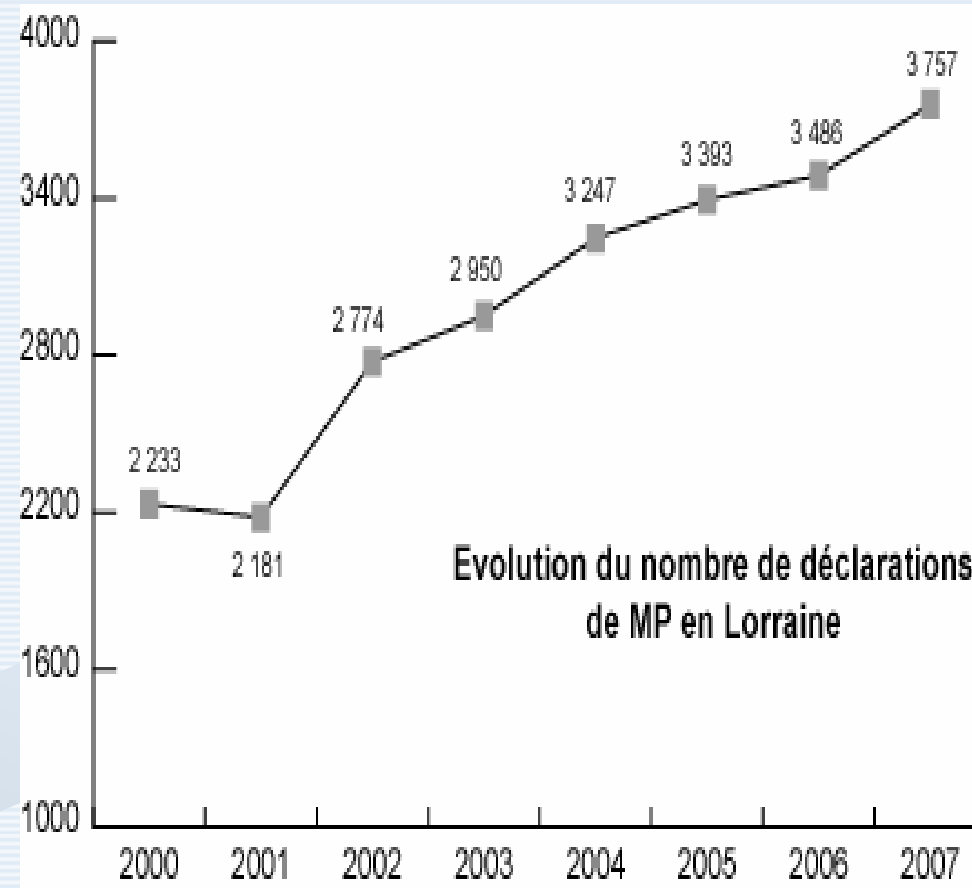
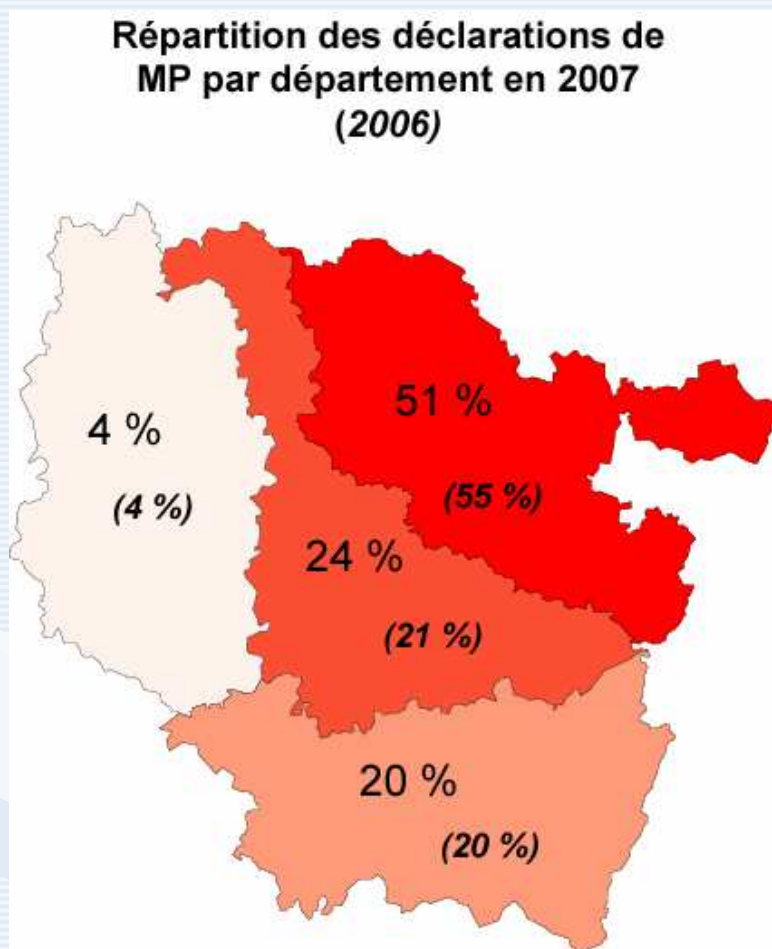
Tous secteurs d'activité  
confondus

15,7 %

Toutes catégories socio-  
professionnelles confondues

14,8 %

# Analyse des déclarations de MP en Lorraine de 2001 à 2007



**68 % de déclarations supplémentaires en 8 ans**

# Les cancers professionnels

- Dénombrés seulement depuis l'exploitation des déclarations 2005
- 4,4% des 3 757 déclarations en 2007
  - 88,6% relèvent du tableau 30
  - 3% relèvent du tableau 47
  - 3% relèvent du tableau 16 bis
  - 1,2% relèvent du tableau 44 bis
- 93,4% des victimes ont plus de 50 ans dont 42,5% plus de 71 ans au moment de leur déclaration
- 34% des victimes travaillent ou travaillaient dans le secteur de la métallurgie/transformation des métaux et 15% dans la construction



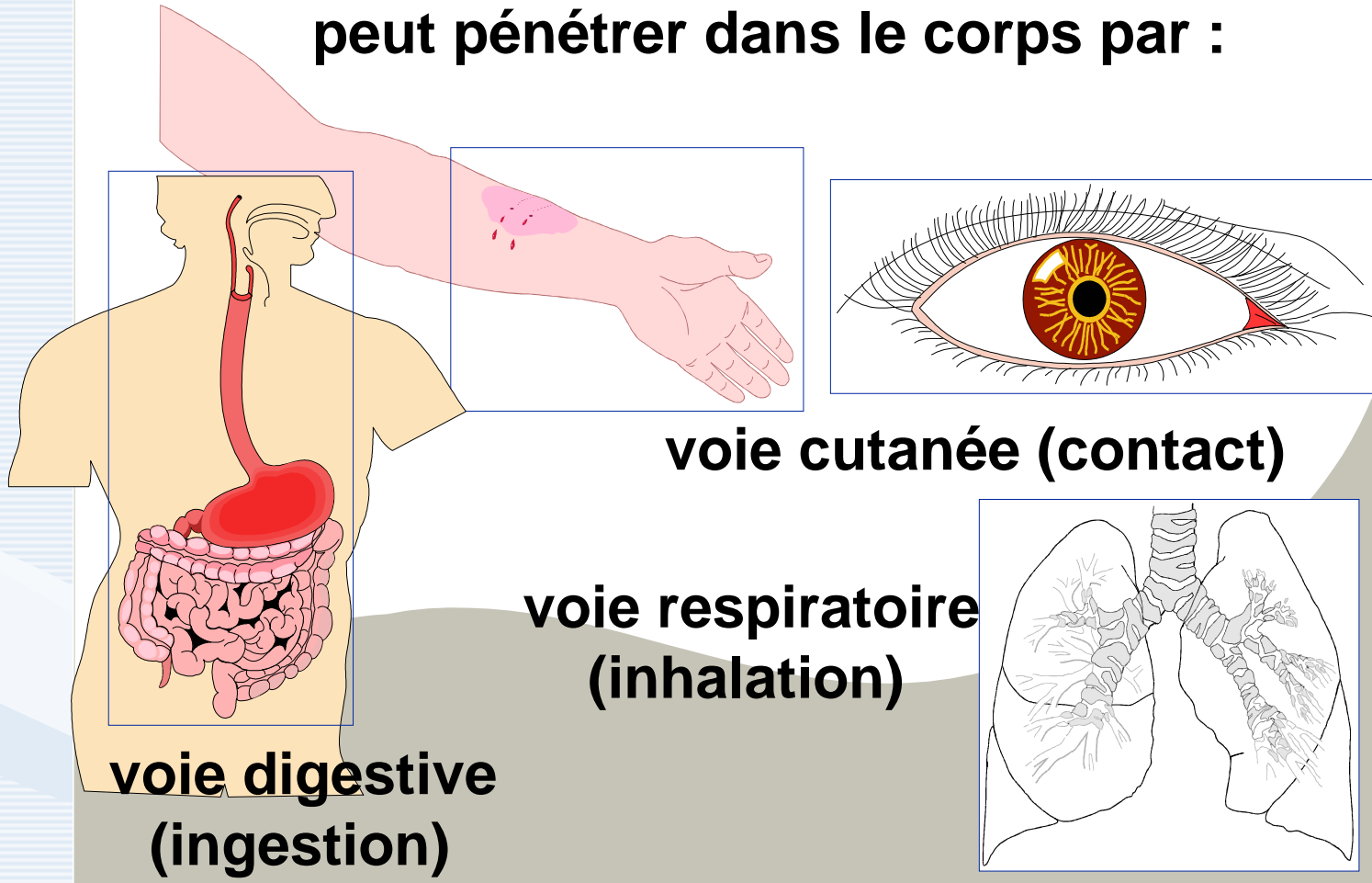
# Agents chimiques et Santé au Travail: Le constat des médecins du travail

- Etat des lieux:
  - Données chiffrées disponibles
  - Voies de pénétration...



# Exposition : les voies de pénétration

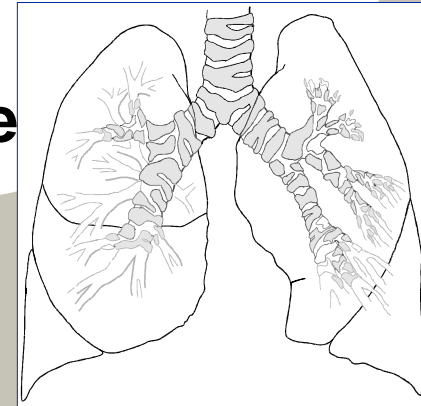
Un produit chimique  
peut pénétrer dans le corps par :



**voie digestive  
(ingestion)**

**voie cutanée (contact)**

**voie respiratoire  
(inhalation)**



# Voie respiratoire = Inhalation

- La plus fréquente
- Concerne :
  - ◆ liquides (aérosols)
  - ◆ poudres (poussières)
  - ◆ gaz + vapeurs et fumées
- Pénétration par nez, trachée, tractus bronchique, alvéoles, paroi alvéolaire (en fonction des dimensions des particules),
- Augmentée en cas d'effort et d'hyperventilation (ex: retrait d'amiante)

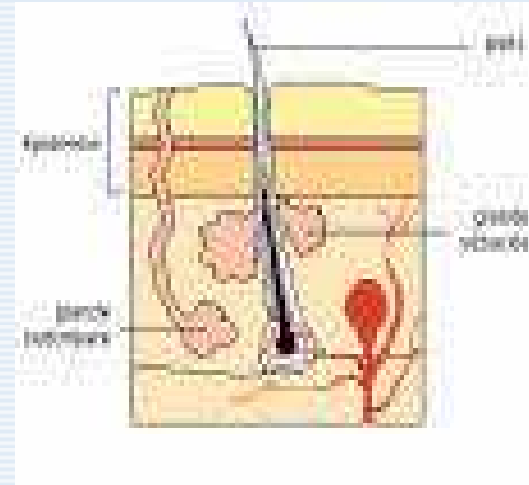


# Voie cutanée = Contact

- Fréquente

- Concerne :

- ◆ liquides
- ◆ gaz



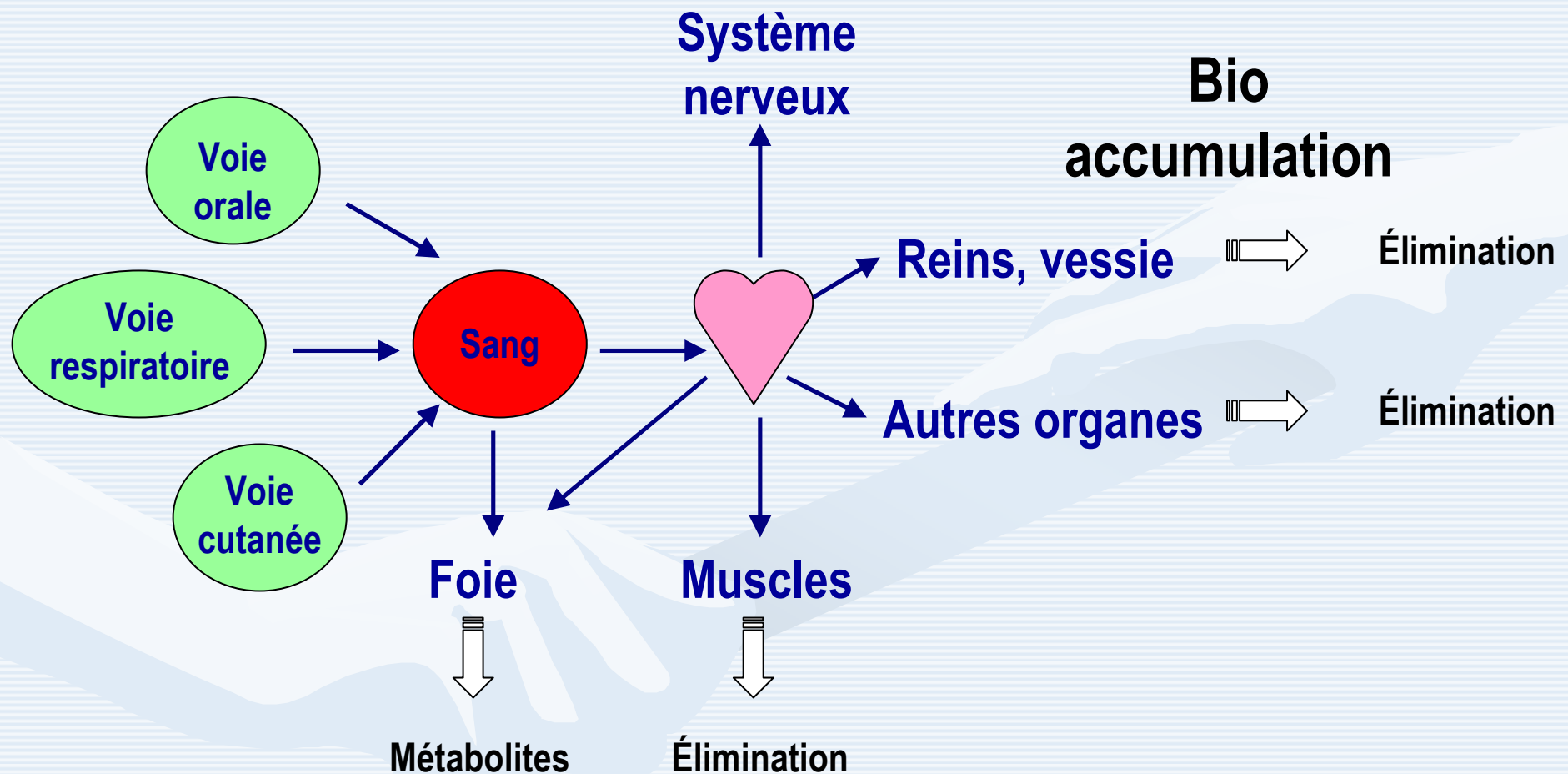
- Pénétration augmentée si peau agressée, irritée, lésée ou produit traversant la barrière cutanée, augmentée en haute température
- Pénétration augmentée à travers les muqueuses

# Voie digestive = Ingestion

- La moins fréquente
- Concerne :
  - ◆ liquides
  - ◆ poudres
- 2 cas :
  - ◆ accidentelle,
  - ◆ intentionnelle



# Devenir des produits dans l'organisme



NB: Produits mis en œuvre mais aussi produits incidents, mélanges, déchets...

# Agents chimiques et Santé au Travail: Le constat des médecins du travail

- Etat des lieux:
  - Données chiffrées disponibles
  - Voies de pénétration...
- Action du médecin du travail:
  - Action en milieu du travail
  - Surveillance médicale

# Missions du MT

- **Conseiller** du chef d'entreprise, des travailleurs, des représentants du personnel et des services sociaux...

Protection contre l'ensemble des nuisances, et notamment contre les risques d'AT ou d'utilisation des produits dangereux...

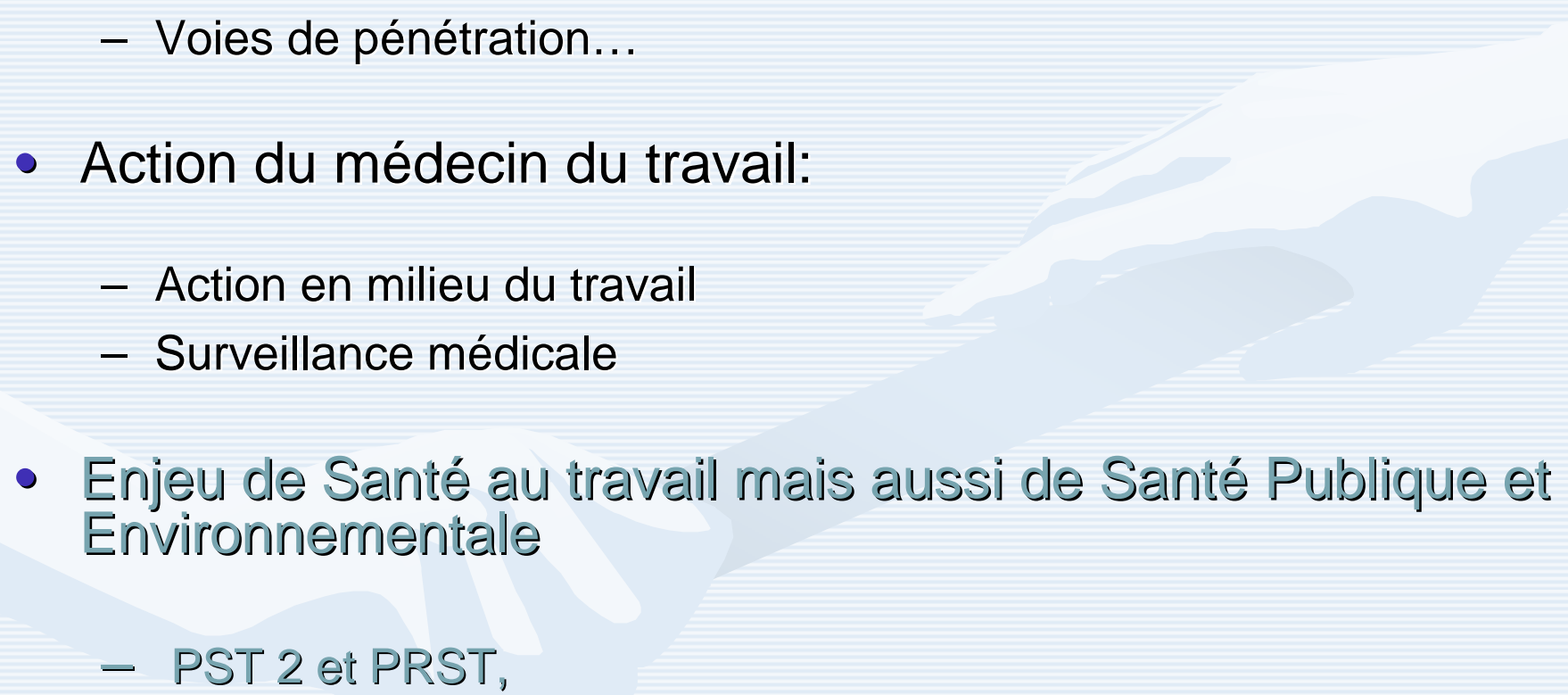
- Conduit des **actions sur le milieu du travail**  
(Plan d'activité, Fiche d'entreprise...)
- Procède à des **examens médicaux**  
(ex. cliniques et ex. complémentaires)



# Rôle du médecin du travail en matière de prévention

- Exercer sa mission propre en collaboration avec les autres professionnels, IPRP en particulier
- Contribuer à la prévention collective plutôt qu'individuelle
  - par la participation à l'évaluation des risques par la fiche d'entreprise
  - par la collaboration avec le CHSCT
  - par la participation à l'amélioration des conditions de travail, l'action sur les produits eux-mêmes mais aussi sur les conditions de leur mise en œuvre, les recherches en vue de la substitution
  - ...
- Contribuer à la veille sanitaire et aux politiques de Santé Publique

# Agents chimiques et Santé au Travail: Le constat des médecins du travail

- Etat des lieux:
    - Données chiffrées disponibles
    - Voies de pénétration...
  - Action du médecin du travail:
    - Action en milieu du travail
    - Surveillance médicale
  - Enjeu de Santé au travail mais aussi de Santé Publique et Environnementale
    - PST 2 et PRST,
    - PNSE et PRSE,
    - PRS
- 

# Plan Santé Travail 2 (2010-2014)

Lancé le 12 juillet 2010

4 grands axes:

- Améliorer la connaissance en Santé au Travail
- Poursuivre une politique active de prévention des risques professionnels ( en particulier en direction de **Risques prioritaires**, dont le **risque chimique**, Secteurs prioritaires et Publics particuliers)
- Encourager les démarches de prévention des risques dans les entreprises, notamment les PME et les TPE
- Pilotage du plan, communication, développement et diversification des outils pour une effectivité du droit

# Plan régional de Santé au travail

- Le PRST est en cours d'élaboration.

Il décline le PST 2 sous l'égide de la DIRECCTE avec l'aide du Comité régional de Prévention des Risques Professionnels.

- La prévention du risque chimique et en particulier du risque cancérogène ainsi que des risques émergents comme les nanoparticules font partie des priorités.

# Plan National Santé Environnement et PRSE 2

## Actions retenues:

- Sensibiliser les jeunes aux risques CMR  
(apprentissage et enseignement supérieur)

Piloté par la DIRECCTE.

- Information et réduction des risques liés aux  
CMR et cytotoxiques en milieu professionnel  
(TPE – Artisans – Personnel hospitalier)